

AIDE-MÉMOIRE POUR CHAUFFEURS

A) Avant le départ :

Vérifier :

- Dégâts éventuels à l'extérieur du bus ;
- Etat des pneus ;
- Présence du carnet de bord et de la carte AVIA ;
- Absence de fuite d'huile et de carburant sur le sol ;
- Le matériel de fixation des chaises ;
- Les équipements de sécurité : gilets de protection, triangle de panne, extincteur, câble de pontage, trousse premier secours ;
- Vérifier les témoins lumineux du tableau de bord ;
- Avant un grand trajet, vérifier : pression des pneus, liquide de refroidissement, liquide des freins, niveau huile moteur, eau lave-glace et accessoires de sécurité (triangle panne, gilets de sécurité...).

B) Chargement des passagers :

- Mettre les chaises électriques en priorité à l'avant du bus ; fixations au sol en quatre points (sans croiser sous la chaise) et totems pour les chaises sans appui-tête ;
- Les élévateurs électriques disposent, en cas de panne, d'un levier placé sur le côté du mécanisme.

C) Sur la route :

- Respecter la signalisation routière, les distances de sécurité minimales et éviter des freinages brusques.
- Sur routes enneigées et verglacées, rouler très prudemment et garder des distances suffisantes.
- Dans les tunnels : ne vous arrêtez pas, sauf en cas d'urgence. Dans ce cas, allumer les feux de détresse. Interdiction de faire marche arrière ou demi-tour. Se conformer aux instructions données par les employés du tunnel ou par la police. En cas de crevaison, rouler lentement, feux de détresse allumés, jusqu'à la première niche de sécurité. Appeler les secours depuis la borne la plus proche sans oublier de mettre les gilets de protection. Les passagers restent à bord.
- En cas d'incendie dans les tunnels : allumer feux de détresse; s'il n'est pas possible de sortir du tunnel, se ranger sur la bande d'arrêt d'urgence. Couper le contact; sortir les passagers calmement mais en toute urgence et les mettre à l'abri dans un endroit sûr, vers la première issue de secours. Demander l'aide d'urgence depuis le poste de sécurité le plus proche (le portable ne fonctionne pas dans les tunnels). Ainsi le véhicule sera immédiatement localisé par la centrale de secours. Si possible, éteindre le feu avec l'extincteur de secours. S'éloigner le plus possible du dommage.

- Faire des arrêts suffisant lors de grands déplacements; au minimum après 2 à 3 h. En cas de somnolence, s'arrêter tout de suite et faire une « turbo-sieste ».
- Eteindre le moteur à l'arrêt (feux rouge, embouteillages, passages à niveau...)

D) En cas de panne et/ou d'accident :

Appeler le TCS (carte dans le véhicule) ou les services d'urgence (borne) si panne sur autoroute ;

En cas de surchauffe du moteur, des freins, d'odeurs ou de fumées suspectes :

- Arrêter immédiatement le véhicule, couper le contact. Se garer dans un endroit sûr. Mettre le triangle de panne. Vérifier tous les témoins lumineux. Au besoin, évacuer avec calme tous les passagers, les mettre en lieu sûr avec leur gilet de protection en attendant le dépannage. Surtout ne pas ouvrir le capot du moteur. Utiliser l'extincteur. Sécuriser la zone et s'en écarter suffisamment.

En cas de crevaison

- Mettre le véhicule en dehors de la circulation en lieu sûr. En attendant le dépanneur, même procédure pour les passagers.

En cas de collision avec un autre véhicule

- Mettre au plus vite le triangle de panne. Penser en priorité à la sécurité des passagers et les mettre en lieu sûr.
- Appeler la police et les secours suivant l'importance des dégâts.

Dans tous les cas

- Faire des photos et remplir une déclaration d'incident avec le responsable de l'activité, à transmettre au secrétariat.

E) Déchargement des passagers :

- Le véhicule doit être arrêté au plat, frein à main et vitesse de sécurité engagée.
- Mettre en place la rampe et vérifier sa stabilité. A la fin du déchargement, contrôler et s'assurer que toutes les fixations et sangles sont remises à leur place dans le véhicule.

Important :

Lors de toutes les manœuvres de stationnement, ainsi qu'au chargement et déchargement, les chauffeurs doivent se faire aider par un accompagnant, afin d'éviter toute collision.

F) Restitution du bus :

- Le bus doit être nettoyé à l'intérieur et les détritits évacués par les chauffeurs et leurs aides.
- Tous problèmes constatés doivent être communiqués de suite au responsable de l'activité et une déclaration d'incident doit être remplie.

Responsables :

Armand Vuagniaux	078 789 36 78	armandvuagniaux@gmail.com
	021 731 20 60	
Michel Gilgen	079 416 39 45	magilgen@bluewin.ch

Directives et recommandations approuvées en Comité du 19 juin 2014